

## CADRE LÉGAL

Art. R.4727-28 du Code du travail

Arrêté du 25 juin 1980  
relatif aux ERP



### TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.  
En intra-entreprise : sur devis.



### OBJECTIFS

- Savoir agir en cas de départ de feu.
- Savoir reconnaître et utiliser les différents extincteurs.
- Comprendre l'origine et la propagation du feu.

### PUBLIC VISÉ

Tout personnel de l'entreprise, sans distinction de poste.



### MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et d'exercices pratiques.

La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

### MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Un espace extérieur assez grand pour la pratique.



### DURÉE

De 3 heures sur une demi-journée.

### NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 12 maximum.

### VALIDITÉ

Tous les 6 mois.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

### SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





## PROGRAMME THÉORIQUE

- Le cadre légal et la réglementation :
  - Le contexte législatif et réglementaire.
  - Les risques et les conséquences d'un incendie.
  - Les statistiques des accidents liés aux incendies.
- La chimie du feu :
  - Le triangle du feu.
  - Les différents classes de feu.
  - Les modes de propagation.
- Utilisation des moyens d'extinction :
  - Les différents types d'extincteurs.
  - Le fonctionnement des extincteurs.
  - Les autres moyens d'extinction.
  - Les règles d'utilisation des extincteurs.
- Savoir alerter :
  - Les numéros d'urgence.
  - Savoir quand et comment alerter les secours.

## PROGRAMME PRATIQUE

- Exercice pratique à l'utilisation des extincteurs (Eau et CO<sub>2</sub>) sur un bac à feu écologique.



## ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

La formation est évaluée en fin de session par le formateur.

## DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

## Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget. Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

Que ce soit par mail ou par téléphone, contactez-nous ! Vous trouverez nos coordonnées en bas de cette page.

